



Révision du PLU de la Commune

En date du 27 avril 2009, le Conseil Municipal a délibéré pour prescrire la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Les premières analyses et les réunions avec les services de l'Etat, les Elus et le bureau d'études ont conduit à la nécessité de réaliser deux études importantes :

- Etude de zonage sur le ruissellement urbain clôturée par le conseil municipal le 07 avril 2015.
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé le 16 septembre 2016

Ces procédures longues et complexes sont enfin terminées et opposables, elles seront annexées au dossier PLU qui sera approuvé.

Il est donc maintenant possible de reprendre la procédure de Révision du PLU dans son cadre réglementaire, avec toutes ses étapes.

Le départ à la retraite de la personne en charge du dossier (bureau d'études) est aussi venu ralentir ce travail en cours, mais aujourd'hui une nouvelle équipe a été désignée fin mai, suite à un appel d'offre, et les premières réunions ont déjà été programmées. La dynamique prend place maintenant pour mener à bien ce dossier et proposer un document d'urbanisme en conformité avec les nouvelles lois en vigueur, le programme des Elus et surtout le contexte local avec tous ses atouts et ses complexités.

Nous vous invitons donc à consulter le site internet, à nous solliciter en mairie ou venir inscrire sur le registre ouvert et disponible aux jours et heures d'ouverture de la mairie, toutes vos remarques et observations sur le PLU. Une page du prochain bulletin municipal sera consacrée à la révision du PLU

Une réunion publique devrait avoir lieu en fin d'année 2017 ou début 2018 pour vous exposer le diagnostic état des lieux et le P.A.D.D. (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) : projets des Elus.